

Vendredi 9 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Documents d'identité : **6800** rendez-vous supplémentaires pour les Nocéens !

« Je remercie Dominique FAURE, Ministre des Collectivités territoriales pour son écoute et je salue la réactivité des services de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Je suis satisfait de constater que notre mobilisation a payé et que la situation s'améliore enfin pour les Nocéens à l'approche de la période estivale ! » a déclaré Christian DEMUYNCK après avoir obtenu des solutions concrètes pour réduire efficacement les délais de délivrance des pièces d'identité à Neuilly-Plaisance (93). »

En effet, à partir de ce vendredi 9 juin, la Ville sera en mesure de proposer 6800 nouveaux créneaux à l'ensemble des Nocéens souhaitant entamer les démarches de renouvellement ou d'obtention d'un nouveau document d'identité.

Grâce à « l'opération coup de poing » engagée par le Maire ces derniers mois, celui-ci a pu renforcer les effectifs du Service de l'Etat Civil et a obtenu avec le concours de la Ministre, 5 nouveaux systèmes de recueils d'empreintes arrivés hier au sein de la Municipalité.

Nous souhaitons rappeler aux Nocéens qui souhaitent faire une demande de carte d'identité ou de passeport, qu'il convient de :

- Faire une pré-demande sur le site ANTS qui vous attribuera un numéro : <https://ants.gouv.fr/>
- Réunir les éléments nécessaires pour effectuer votre demande car tout dossier incomplet sera rejeté.
- Prendre rendez-vous sur le site de la Ville : <https://www.rdv360.com/mairie-de-neuilly-plaisance-93360-neuilly-plaisance>